

PROCES-VERBAL

**de la séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
de la Ville de FAULQUEMONT**

du 10 mars 2021

-- ° --

Administrateurs en fonction : 15

Membres présents : 12

Membres excusés : 3

Président : M. BIANCHIN, Maire

Présents : Tous les administrateurs, sauf

**Absents : Mme LUTZ (proc. à Mme KOBLER),
M. MOUSNIER (proc. à M. BIANCHIN),
M. BONNET, excusé**

Secrétaires de séance : M. SERAVALLE Pierre, DGS, et M. GLOMP Didier

(les votes par procuration sont signalés par un *)

M. le Président souhaite la bienvenue aux administrateurs présents.

N° 01 - ADMINISTRATION GENERALE : Attribution de chèques cadeaux aux séniors de FAULQUEMONT

Rapporteur : M. BIANCHIN

Chaque année, le CCAS et la commune convient les aînés de 70 ans et plus à un repas de fin d'année en leur honneur. Les non-participants excusés reçoivent un colis cadeau remis à domicile par les élus.

En raison de la crise sanitaire, le CCAS et la commune n'ont pas été en mesure l'an passé de maintenir cette traditionnelle organisation. Un report éventuel était envisagé pour le printemps 2021.

Malheureusement, l'évolution du contexte sanitaire ne permet pas de prévoir pour le moment l'organisation à court terme d'un événement réunissant le public senior.

C'est pourquoi et en remplacement, il vous est demandé de vous prononcer sur l'attribution de chèques cadeaux aux seniors à faire valoir auprès des commerçants de la ville, préalablement contactés, acceptant de participer à l'opération. Ce dispositif permettrait également de soutenir l'activité économique de nos commerçants impactés par les effets de la crise sanitaire.

Votre commission permanente réunie le 9 mars 2021, unanimement favorable, vous propose ainsi d'offrir des chèques cadeaux d'une valeur de 15 € aux seniors seuls au foyer (environ 340) et d'une valeur de 25 € pour les foyers de deux personnes (environ 280), soit pour un coût total estimé à environ 13 000 €.

Ces chèques cadeaux, utilisables jusqu'au 30 septembre 2021, seraient distribués par courrier avant les fêtes de Pâques à la population faulquinoise des 70 ans et plus concernés par le repas 2020.

Je vous propose donc :

- 1) d'**APPROUVER** le principe de l'attribution de chèques cadeaux aux seniors de la commune en remplacement du traditionnel repas 2020 dans les conditions définies par votre commission permanente et exposées ci-dessus ;
- 2) d'**AUTORISER** le Président ou le vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- 3) de **PREVOIR** les crédits nécessaires au Budget Primitif 2021 du CCAS.

-0-

DISCUSSION

M. le Président rappelle que le coût habituel de la manifestation en faveur des séniors, repas et colis cadeaux compris, était de l'ordre de 8 800 € contre 13 000 € pour cette opération en fixant la valeur des chèques-cadeaux à dépenser dans les commerces de la ville à 15 € pour les personnes seules et 25 € pour les couples.

M. ROUFF demande si ces chèques seront utilisables dans tous les commerces.

M. le Président répond que ces chèques pourront être dépensés auprès des commerces de Faulquemont prêts à participer à l'opération.

Mme LECLERE précise que les commerçants de la ville seront consultés à ce sujet. Ils communiqueront en retour leur décision de participer ou non.

M. le Président souligne que cette opération permettrait de redistribuer 13 000 € au profit des commerces locaux.

M. SERAVALLE intervient en précisant qu'en cas d'accord de l'assemblée, un courrier sera adressé aux commerçants locaux pour les interroger sur leur participation à cette opération. Une liste précise des établissements partenaires pourra ainsi être établie et communiquée lors de l'envoi des chèques cadeaux aux seniors bénéficiaires.

M. LABRE souligne que les commissions du CCAS et communale étaient unanimement favorables, au principe de cette opération.

Mme COMBAS interroge sur les contraintes qui pèseront sur les commerçants.

M. SERAVALLE explique que le commerçant ne bénéficiera pas en contrepartie du chèque-cadeau d'un encaissement au comptant direct. Il devra retourner à la mairie une facture en y joignant le chèque, ce qui entrainera effectivement un délai de paiement dû au formalisme imposé aux administrations. M. SERAVALLE poursuit en signalant que des consignes seront données aux services pour assurer un traitement et règlement rapide des factures.

Mmes COMBAS et LECLERE estiment que ce dispositif permettrait de soutenir l'activité économique de nos commerçants impactés par les effets de la crise sanitaire.

M. LABRE précise que cette opération touchera l'ensemble des foyers seniors de Faulquemont et entrainera une augmentation du budget en conséquence. Il souligne que préalablement environ 30% des foyers ne répondaient pas à l'invitation au traditionnel repas.

Mme LECLERE ajoute que 900 personnes seniors sont concernées sur Faulquemont.

M. SERAVALLE intervient pour détailler que sur les précédentes manifestations, 25% des foyers, représentant environ 280 personnes, participaient au repas, 45% des foyers non-participants et excusés recevaient un colis cadeau à domicile et 30% des foyers ne répondaient pas. Dans le cadre du dispositif prévu, tous les foyers recevront à domicile leur chèque cadeau à dépenser dans les commerces de Faulquemont.

DECISION

*Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, **ADOpte** à l'unanimité les propositions du rapporteur.*

N° 02 – FINANCES : Débat d'Orientation Budgétaire

Rapporteur : M. BIANCHIN

L'article 11 de la loi d'orientation n° 92.125 du 06 février 1992, repris par l'article 19 du règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS de FAULQUEMONT, prévoit que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil d'administration sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L 2312-1, alinéas 1 et 2 du Code Général des Collectivités Territoriales il est présenté à l'assemblée un rapport propre à ouvrir le débat sur les orientations budgétaires dont le contenu fait l'objet du document ci-annexé.

A l'issue de la présentation les membres du conseil d'administration sont invités à s'exprimer sur les orientations générales du Budget 2021.

Il est proposé de **PRENDRE ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2021 conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

-0-

DISCUSSION

M. LABRE indique que les dépenses 2020 du CCAS auraient été majorées du coût du repas des seniors si celui-ci avait bien eu lieu l'an passé.

M. SERAVALLE précise qu'il conviendra en fait de majorer le budget primitif 2021 du coût de l'opération des chèques-cadeaux qui vient d'être préalablement validée par le conseil d'administration.

Dont acte.

N° 03 - SECOURS DIVERS

Rapporteur : M. LABRE

Le CCAS intervient régulièrement en faveur des nécessiteux par l'attribution d'aides ou de secours facultatifs en espèces ou en nature (colis, bons alimentaires, bons de combustible, avance en espèces, secours sur impayés de facture d'énergie, eau,...).

Vous trouverez ci-dessous pour information les montants des différentes aides octroyées par le CCAS depuis notre dernière réunion du 17 décembre 2020 :

1. Aide alimentaire d'urgence

156,80 € attribués à 6 bénéficiaires

2. Régie d'avance d'aides aux familles

Aides attribuées pour 30€.

3. Secours financiers accordés sur décisions de votre Commission Permanente

516,59 € attribués, dont 2 secours au titre d'aide pour frais d'électricité, 2 pour frais de gaz.

Les administrateurs, soumis au secret professionnel, qui souhaiteraient consulter le détail de ces aides pourront le faire au siège du CCAS pendant les jours et les heures d'ouverture du CCAS, durant les trois jours précédant la réunion et le jour de celle-ci.

Les dossiers ne peuvent en aucun cas être photographiés ou emportés.

-0-

Dont acte.

DIVERS

* **Questions orales**

Plus personne ne désirant prendre la parole, M. le Président lève la séance à 16h58.

Didier GLOMP

Ordre du Jour :

1. **ADMINISTRATION GENERALE** : Attribution de chèques cadeaux aux séniors de FAULQUEMONT
2. **FINANCES** : Débat d'Orientation Budgétaire
3. **SECOURS DIVERS**
4. **DIVERS**